

Formation Moto toutes cylindrées.

Permis A

Validation 7 heures.

Prévoir un équipement homologué adapté

Condition : posséder le Permis A2 depuis au moins 2 ans.

Cette Formation peut être suivie 3 mois avant les 2 ans de Permis A2 ou après.

Après validation des 7 heures, le Permis A sera obtenu à partir des 2 ans révolus.

Le nouveau Permis doit être obtenu pour pouvoir conduire cette catégorie.

Nous devons effectuer les démarches ANTS pour la délivrance de votre nouveau Permis de Conduire.

Pour cela, nous vous demandons une participation dont le montant est fixé à : 30 € TTC

Pièces à nous fournir pour établir votre dossier

Nous éditons les copies pour vous en agence.

- La Carte d'Identité valide + le Certificat de la **Journée Défense et Citoyenneté (majeur âgé jusqu'à 25 ans)**
- e.photos d'identité (chez un photographe) **pour traitements ANTS**
- 1 Justificatif de domicile (moins de 6 mois) + CNI de l'hébergeant (*l'attestation d'hébergement normalisée fournie et à signer en agence*).
- Le Permis de Conduire actuel
- 2 enveloppes timbrées sans adresse (1 au format A4 timbrée à 100 g et 1 au format normal timbrée à 20 g)

Frais de dossier : 30 €

Fournitures administratives et pédagogiques 10 €

Formation 7 heures

Théorique Cours et tests en salle

Pratique Plateau (2 heures) + Circulation (3 heures)

■ 2 heures **20 €**

■ 5 heures **285 €**

Pour toute augmentation de tarif, seules les prestations au-delà du contrat sont concernées.

Tarif 2025

Coût total de la formation 345 €

+ Frais de participation aux démarches ANTS pour obtenir le titre définitif : 30 €